

10.03.2008

Lancement pour les clients de la Téléphonie mobile en France !

Le jour que vous avez tant attendu, celui du lancement de la Téléphonie mobile pour les clients, est enfin arrivé.

Vos clients peuvent choisir leur téléphonie dès aujourd'hui et souscrire à une offre tarifaire des principaux opérateurs :

- Orange
- SFR
- Bouygues Télécom
- Virgin Mobile, etc.

Comment mes clients peuvent-ils souscrire à une offre de téléphonie mobile ?

ACN et The Phone House ont conclu un partenariat et ont réalisé un site Web commun pour faire bénéficier à vos clients de services de téléphonie mobile (forfaits et prépayés), ainsi que d'une sélection de téléphones de grandes marques. Attention : il n'est possible de souscrire qu'en ligne. Pour accéder au site Web, rendez-vous sur : www.acnmobile.fr

Quelques conseils lors de la souscription en ligne :

Assurez-vous que votre numéro d'Identifiant Equipe soit bien saisi. Sans votre Id. Equipe, la commande ne sera pas prise en compte. Veuillez noter qu'il n'est pas possible d'acheter de carte SIM seule avec The Phone House.



Le lancement des services de Téléphonie mobile d'ACN en partenariat avec The Phone House vous permettra d'offrir à vos clients de services de qualité au meilleur prix. Ce nouveau service constitue également une opportunité à long terme pour les Représentants indépendants ACN, qui peuvent profiter de nouvelles sources de revenus réguliers.